ID: 033-243301264-20230511-2023\_087-DE



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### N°2023/087 OBJET : ADHÉSION À LEADER FRANCE

Nombre de Conseillers en exercice : 45 Nombre de Conseillers présents : 32

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum: 23

Date de convocation : 5 mai 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 5 mai 2023

Secrétaire de séance : Bruno CLÉMENT

La séance est ouverte.

Le 11 mai de l'année deux mille vingttrois à 18h30

à Martillac – Salle du conseil Séance en présentiel exclusivement

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

Les procès-verbaux des 23 mars, 4 et 12 avril sont adoptés à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	Р		TALABOT Martine (Maire)	Р	
BARRÈRE Philippe (Maire)	Е	Mme LAGARDE	CLAIR Jean-Georges (Maire)	Р	
GAZEAU Francis (Maire)	Р		PEREZ Gracia (Maire)	Р	
DUFRANC Michel (Maire)	Р		BARBAN Laurent (Maire)	Р	
CLAVERIE Dominique (Maire)	Р		TAMARELLE Christian (Maire)	Р	
BOURGADE Laurence (Maire)	Р		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	Р	
CLÉMENT Bruno (Maire)	Р		BONNETOT Aurore	Р	
DUMESNIL Mickaël	E	Mme TALABOT	GILLET Jean-Paul	Р	
LAGARDE Valérie	Р		LABASTHE Anne-Marie	Р	
CAUSSÉ Anne-Marie	Е	M. CLAIR	MOUCLIER Jean-François	Α	
COUBRA Lionel	А		PERPIGNAA GOULARD Véronique	Р	
BOURROUSSE Michèle	Р		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
GACHET Christian	Р		VIGUIER Marie	Р	
MÉRIAU Stéphane	Р		LIBREAU Micheline	Р	
MONGE Jean-Claude	Р		SIDAOUI Alain	Р	
SAUNIER Catherine	E	Mme BOURROUSSE	CHEVALIER Bernard	Р	
DURAND François	Р		SABY Nadia	E	M. CHEVALIER
LEMIRE Jean-André	Р		HEINTZ Jean-Marc	Р	
BOURRIER Sylviane	Р		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	Р		BORDELAIS Jean-François	Р	
MARTINEZ Corinne	E	M. FATH	FAURE Christian	E	M. LEMIRE
SOUBELET Véronique	E	M. DUFRANC	GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT
AULANIER Benoist	Р				

ID: 033-243301264-20230511-2023\_087-DE



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## N°2023/087 MONTESQUIEU OBJET: ADHÉSION À LEADER FRANCE

**Vu** la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014, dite MAPTAM,

Vu la programmation des fonds européens 2021-2027 fixée par l'Union Européen,

**Vu** le dossier de candidature à l'AMI Région sur le volet territorial des fonds européens approuvé à l'issue de la délibération n°2022/091,

**Vu** la convention cadre de coopération entre la Communauté de Communes de Montesquieu et la Communauté de Communes de Jalle Eau Bourde,

**Considérant** le rôle de structure porteuse du groupe d'action locale « Graves et Landes de Cernès » confié à la Communauté de Communes de Montesquieu,

**Considérant** le projet de Convention relative à la mise en œuvre du Développement Local mené par les Acteurs Locaux dans le cadre du Plan Stratégique National 2023-2027 et du Programme région FEDER/FSE+ Nouvelle-Aquitaine 2021-2027 en cours d'élaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

#### **EXPOSE**

#### 1) Présentation de Leader France

Leader France est une fédération devenue un interlocuteur incontournable dans la mise en œuvre du volet territorial des fonds européens, dispositif historiquement désigné comme le programme LEADER, élargit pour la programmation 2023-2027 au FEDER OS5 en Nouvelle-Aquitaine.

Les 4 priorités de l'association :

- Consolider le réseau des GAL ;
- Représenter les GAL dans les instances nationales et européennes ;
- Accompagner les GAL dans la mise en œuvre du programme et valoriser leurs expériences et bonnes pratiques ;
- Défendre la place du développement rural dans les politiques européennes.

Leader France accompagne les territoires et l'ensemble des Groupes d'Action Locale (GAL) français, avec pour objectif de rendre accessibles tous les fonds et programmes européens aux territoires ruraux, tout en généralisant la mise en œuvre du développement local mené par les acteurs locaux.

Membre de nombreuses instances régionales, nationales et européennes, elle joue un rôle politique et technique pour assurer une triple mission de représentation, d'animation et d'accompagnement. Ainsi, elle influe dans la mise en œuvre de la programmation 2023-2027 et la préparation de l'après 2027, tout en défendant, valorisant et soulignant la plus-value de ce dispositif local.

Enfin, Leader France a été élue à la présidence du réseau européen des programmes Leader ELARD (European Leader Association for Rural Development) pour une période de deux ans (2023-2024), ce qui va amener de nouvelles initiatives de la structure dès 2023.

#### 2) La plus-value pour notre territoire

Suite à la candidature à l'AMI régional sur les fonds européens territorialisés, l'adhésion à Leader France, seul réseau dédié pour défendre les fondamentaux de LEADER sur lesquels reposent le volet territorial, et plus généralement l'accès de tous les fonds européens pour les territoires ruraux en France, serait un atout pour la mise en place du GAL Graves et Landes de Cernès dont la CCM est structure porteuse.

Les avantages :

- S'inscrire dans le réseau des GAL au niveau national et européen ;
- Bénéficier des retours d'expériences et des bonnes pratiques sur les autres territoires ;
- S'inscrire plus facilement dans une démarche de coopération avec d'autres GAL ;
- Bénéficier des conseils d'une structure qui défend les intérêts des territoires ruraux.

ID: 033-243301264-20230511-2023\_087-DE



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

# N°2023/087 MONTESQUIEU OBJET: ADHÉSION À LEADER FRANCE

L'adhésion s'élève à 650 € pour l'année 2023.

#### Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de l'adhésion de la Communauté de Communes de Montesquieu à l'organisme suivant : Leader France,
- Autorise le Président à signer tous documents concernant cette adhésion ; le montant de cette cotisation ayant été inscrit au Budget principal 2023, et à renouveler cette adhésion pour les années suivantes, conformément à la délibération 2021/087.

Fait à Martillac, le 11 mai 2023

**Brunø CLÉMENT** Secrétaire de séance Bernard FATH Président de la Communauté de

communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 23/05/2023 Envoyé en prelecture le 23/05/2023 52L6

ID: 033-243301264-20230511-2023\_087-DE